

Décamp'[®]
RADICAL

Traite **50 m²**
POUDRE INSECTICIDE

Fourmis
toutes espèces

Décamp'[®]
RADICAL

Traite **50 m²**
POUDRE INSECTICIDE

Utilisation possible en
poudrage et arrosage

Fourmis
toutes espèces



Décamp'[®]
RADICAL



**CONTIENT
1 DOSEUR**



215, Av. de la Roche Parnale
ZI Motte Longue
74130 BONNEVILLE
Tél. : 04 50 25 79 80



**500g
1 sachet**



TM10A20 - 908330

Décamp'[®]
RADICAL

Poudre insecticide Fourmis

Décamp fourmis permet de traiter efficacement tout lieu infesté par les fourmis et assure une élimination complète et durable des fourmillières et des colonies. Utilisé en poudrage il offre les mêmes garanties de résultat quel que soit le type de fourmis.



Mode d'emploi

A l'intérieur

Saupoudrer sur le passage et les trous d'entrée des fourmis.

A l'extérieur

Traiter par temps calme et sec (sans vent ni pluie).

En poudrage

Epandre la poudre insecticide sur la surface à traiter à raison de 0,5 à 1 dose par m² ou faire des bandes de 10 à 15 cm de large le long des murs et autour des endroits à protéger. L'application de la poudre se fait à l'épandage à la main (mettre des gants) ou à l'aide d'une poudreuse ou d'un pulvérisateur à poudre.

En arrosage

Diluer 1 dose de poudre pour 1 litre d'eau. Appliquer à l'aide d'un arrosoir ou d'un pulvérisateur à raison de 0,5 à 1 litre de solution par m². La poudre diluée ne se conserve pas.

L'effet est progressif.

Renouveler le traitement tous les 5 jours jusqu'à ce que les fourmis aient totalement disparu (sous environ 2 semaines).

Décamp'[®]
RADICAL

FICHE SÉCURITÉ

COMPOSITION BIOCIDES : (TP18)

0.9%(m/m) Géraniol (CAS n°106-24-1)

- Tenir hors de portée des enfants.
- Contient Géraniol(106-24-1). Peut produire une réaction allergique.
- Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
- **Contact en cas d'urgence : Appeler le 15 ou le centre anti-poison le plus proche.**

Code UFI : DYJP-2VYY-V20N-2DN6

Usage : domestique.

Lot et date de péremption : voir ci-dessous



